

Informations de base	
2013/2547(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'augmentation des droits norvégiens frappant les produits agricoles Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales Zone géographique Norvège	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	INTA Commerce international		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Commerce et sécurité économique	CIOLOȘ Dacian	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
03/07/2013	Débat en plénière		
04/07/2013	Décision du Parlement	T7-0326/2013	Résumé
04/07/2013	Résultat du vote au parlement		
04/07/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2547(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée

[Portail de documentation](#)

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE508.026	26/03/2013	
Proposition de résolution		B7-0327/2013	26/06/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0326/2013	04/07/2013	Résumé

Résolution sur l'augmentation des droits norvégiens frappant les produits agricoles

2013/2547(RSP) - 04/07/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution déposée par la commission du commerce international, sur l'augmentation des droits norvégiens frappant les produits agricoles.

Le Parlement **déplore les mesures récemment imposées par le gouvernement norvégien**, qu'il considère comme protectionnistes et prohibitives pour les échanges, et en infraction avec la lettre et l'esprit de l'accord bilatéral entre l'Union européenne et la Norvège concernant l'octroi de préférences commerciales supplémentaires pour des produits agricoles. Il presse le gouvernement et le parlement norvégiens de **retirer ces mesures**.

Les députés rappellent que depuis le 1^{er} janvier 2013, les exportateurs européens de certains fromages et de viande d'agneau et de bœuf sont confrontés à des droits ad valorem de, respectivement, 277%, 429% et 344% sur le marché norvégien; cette mesure a été précédée de l'imposition d'un nouveau droit d'importation de 72% frappant les hortensias. Ils soulignent que ces mesures ont été proposées par le gouvernement norvégien **sans aucune consultation préalable de ses homologues de l'Union européenne**. Ils s'interrogent sur la logique économique qui sous-tend ces mesures, lesquelles pourraient avoir pour effet de faire reculer le commerce et demandent à la Commission **d'évaluer les conséquences, potentiellement négatives**, de cette augmentation des droits sur les exportateurs et les agriculteurs de l'Union.

Le Parlement invite la Commission à **poursuivre les négociations avec les autorités norvégiennes pour œuvrer à une solution mutuellement satisfaisante** et à proposer d'autres actions en cas d'absence de coopération, en vue d'obtenir le retrait de ces mesures. La Commission est invitée à préciser les mesures qu'elle envisage de prendre si les autorités norvégiennes refusent de faire marche arrière, en particulier celles destinées à sauvegarder les emplois et la production du secteur agricole de l'Union, le cas échéant.